

Réf: Dossier 376925

Avis de constitution

SOCIETE « KARIA TRANSPORT SARL »

Siège ABIDJAN, Commune de COCODY, RIVIERA III,  
LOT 112, Immeuble FLORALYS, 1<sup>er</sup> étage, Porte numéro  
2, 04 BP 2677 ABIDJAN 04., Lot 112, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/01/2025 reçus par Me BARRY-DOSSO AICHA, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARIA TRANSPORT SARL »

Objet : - Transport, livraison de marchandises, de personnes et de biens ;  
- Location, import-export et vente de véhicules ;  
- Participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Commune de COCODY, RIVIERA III, LOT 112, Immeuble FLORALYS, 1<sup>er</sup> étage, Porte numéro 2, 04 BP 2677 ABIDJAN 04., Lot 112, Ilot 20

Dirigeant(s) M HOUNKPATIN ANGE-CEDRIC ROMUALD  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00482 du 04/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06867/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

